

PÔLE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL  
ET COHÉSION TERRITORIALE  
Mission sécurité et prévention de la délinquance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20260622-2026-167C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026  
Publication : 03/07/2026

CERTIFIÉ CONFORME

Acte exécutoire le 3 juillet 2026 Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 22 juin 2026**

**85 élus présents (103 en exercice, 9 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**LUTTE CONTRE LE PROTOXYDE D'AZOTE : ADHÉSION À L'ASSOCIATION  
PROTOSIDE (2026/167C/5.7.9)**

Le protoxyde d'azote, plus communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz incolore utilisé dans le milieu médical pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. Il est également employé comme gaz de pressurisation d'aérosol alimentaire, comme par exemple dans les cartouches pour siphon à chantilly ou les aérosols d'air sec.

L'usage détourné du protoxyde d'azote engendre d'importants risques pour :

- La santé (gravité des risques variables selon que l'usage du protoxyde est répété et prolongé ou ponctuel : paralysie, risques neurologiques, psychiatriques, addiction, chutes, hallucinations, perte de contrôle, etc.) ;
- La sécurité : la sécurité routière (accidents de la route) et les comportements à risques (ex : perte de repères, soumission chimique et exploitation sexuelle notamment des jeunes mineures)
- Et l'environnement : troubles à la tranquillité publique (nuisances sonores, squats, rassemblements nocturnes, etc.) et abandons de déchets dans l'espace public.

Ainsi, et notamment depuis la crise sanitaire du COVID-19 survenue en 2020, les communes et intercommunalités constatent une augmentation spectaculaire de l'usage récréatif et détourné du protoxyde d'azote et notamment chez les jeunes de 15 à 25 ans.

Sur le territoire de m2A, la principale manifestation de cette consommation réside dans l'affluence des cartouches et bonbonnes qui jonchent les sols et les espaces publics comme privés (ex : hall d'immeubles) et ce quelle que ce soit la

localisation de la commune : en milieu urbain, péri-urbain ou rural. Ainsi, le service collecte des déchets de m2A déclare récupérer en moyenne 2 caddies remplis de bonbonnes chaque semaine. Ces déclarations sont en corrélation avec les éléments transmis par le SIVOM qui indique avoir récupéré 12 400 bonbonnes en 2025, soit un coût de traitement s'élevant à 86 400€ HT (le coût de récupération et de traitement des bonbonnes a été multiplié par presque 7 entre 2023 et 2025).

Face à cet état des lieux préoccupant et dans un souci de prévention de ce fléau, m2A a engagé un plan d'actions pour lutter contre l'usage détourné du protoxyde d'azote :

- Organisation de séquences de sensibilisation des policiers municipaux et d'agents de la collecte des déchets par l'association de prévention des addictions Le Cap ;
- Mobilisation des communes membres de m2A : 25 communes ont déjà pris un arrêté municipal visant à réglementer la vente, la détention, et la consommation de protoxyde d'azote afin de lutter contre ses usages détournés et dangereux ;
- Coordination avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale et le syndicat de la Brigade verte pour veiller à l'application des arrêtés ;
- Relai sur les réseaux sociaux de m2A de la campagne de communication créée par le Ministère de l'intérieur et du spot de prévention réalisé par la Sécurité routière ;
- Soutien aux associations du département engagées dans la prévention des risques liés à la consommation détournée du protoxyde d'azote ;
- Création d'un groupe de travail dédié qui se réunira une première fois le 16 juin 2026 ;
- Participation en mars 2026 de la chargée de mission sécurité et prévention de la délinquance de m2A au premier congrès national organisé sur le protoxyde d'azote : NOxForum « Protoxyde d'azote, de l'alerte à l'action coordonnées pluridisciplinaire ».

Ce congrès a été organisé par l'association Protoside : **P**lateformes et **R**éseaux pour l'**O**rientation, le **T**raitement et l'**O**rganisation des **S**oins des **I**ntoxications au **N**2O, **D**iagnostic et **E**ducation, reconnue d'intérêt général.

Cette association rassemble des acteurs issus de différents horizons : professionnels de santé (médecins généralistes, neurologues, addictologues), spécialistes de la prévention, mais aussi juristes et associations, engagés dans la lutte contre les intoxications liées à la consommation de protoxyde d'azote.

Face à l'augmentation des usages récréatifs et aux risques graves pour la santé, l'association Protoside a les missions suivantes :

- Sensibiliser le public, en particulier les jeunes, aux dangers de l'utilisation récréative du protoxyde d'azote ;
- Développer des programmes éducatifs pour les professionnels de santé et participer aux campagnes de prévention ciblées organisés par les instances ;
- Créer et animer un réseau national de professionnels de santé – médecins, infirmiers, psychologues, etc. – formés spécifiquement pour répondre efficacement aux cas d'intoxications au protoxyde d'azote ;
- Collaborer avec des chercheurs pour approfondir les connaissances sur les effets du protoxyde d'azote et améliorer les protocoles de traitement ;

- Travailler avec les décideurs politiques pour renforcer la législation et les mesures de contrôle autour de la vente et de l'utilisation du protoxyde d'azote.

Afin de soutenir les actions mises en œuvre par l'association Protoside et montrer l'engagement de m2A dans la lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote, il est proposé à m2A d'adhérer à l'association Protoside. Cette adhésion s'élève à 200 € pour l'année et elle permet :

- D'appartenir à un réseau pluridisciplinaire ;
- D'accéder aux documents de la filière ;
- D'accéder aux formations ;
- De participer aux actions du réseau ;
- D'accéder aux webinaires du réseau ;
- D'accéder aux replays conçus par l'association ;
- D'apposer le logo de l'association dans les différentes actions de la collectivité en lien avec la lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 :  
Chapitre 011 - article 6281 - fonction 020  
Service gestionnaire et utilisateur : A 4112 CISPD  
Ligne de crédit n° 33 691 – adhésion et cotisations

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve l'adhésion de m2A à l'association Protoside,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

PJ : (1)

- Flyer de présentation de l'association Protoside

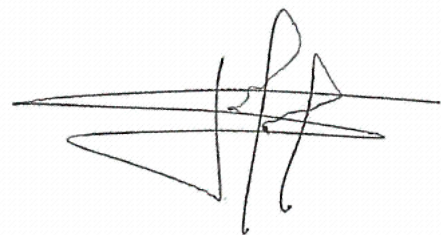
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN

## Qu'est ce que le protoxyde d'azote ou gaz hilarant ?

Consommation par inhalation du gaz dans un ballon provenant de :



Cartouche pour siphon à chantilly



Bonbonne = 100 cartouches



Tank = 500 cartouches

## Risques sur la santé



**Brûlures graves par le froid**

**Nausées/vomissements**

**Hypoxie/asphyxie**

**Signes neuropsychiatriques aigus :**

- Anxiété, Hallucinations, confusion
- Troubles de la conscience
- Désorientation spatio-temporelle
- Troubles cognitifs

**Dysfonction érectile**

**Anémie macrocytaire**

**Troubles neurologiques :**

- Paresthésies
- Engourdissements des extrémités
- Faiblesse musculaire
- Trouble de la marche
- Paralysie des membres

**Thromboses veineuses/artérielles :**

- Thrombose veineuse
- Embolie pulmonaire
- Atteintes cardio-vasculaires

## Nous rejoindre



protoxyde@chu-lille.fr



03 20 44 61 54



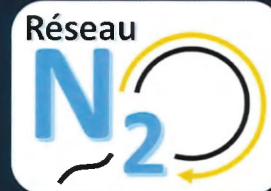
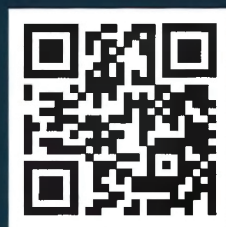
@filiereproto



filière N2O



www.protoside.com



Association

# PROTOSIDE

Plateformes et Réseaux pour l'Orientation, le Traitement et l'Organisation des Soins des Intoxications au N<sub>2</sub>O, Diagnostic et Education

# Nos missions



Créer et animer un Réseau de Professionnels

Recherche et Développement : approfondir les connaissances sur les effets du N2O



Sensibilisation et Former les professionnels

Contribuer à faire évoluer la législation et la réglementation relative à la vente de protoxyde d'azote



Mise à disposition de documents



# Nos Actions

Organisation de formations et de webinar



Sensibilisation et Prévention



Lien avec les sociétés savantes nationales et internationales

Réseau de professionnels

